

Intervention de F. Delcambre au conseil municipal du 30 juin 2016

POINT 1. ÉLABORATION DU PLU. — Ce projet de PLU reprend donc les orientations du PADD adopté il y a quelques mois et avec lequel j'avais déjà émis des réserves. Ces réserves d'hier sont encore plus justifiées aujourd'hui quand on constate, concrètement, la distance entre le discours et la réalité. Ainsi quand, au chapitre « Faciliter les déplacements des Soiséens », il est dit qu'il faut « *s'assurer de la qualité des liaisons entre le pôle multimodal et les quartiers de Soisy-sous-Montmorency, notamment le centre-ville (liaison douce nord/sud)* ». Or, il y avait l'opportunité de commencer cette liaison douce nord-sud avec le contresens cyclable chemin du Parc dont vous aviez accepté la mise à l'étude il y a dix-huit mois, mais la commission environnement vient d'émettre un avis défavorable à cause de prétendues difficultés techniques.

Mais il n'y a pas de difficultés techniques quand on a la volonté politique. A Paris et à Eaubonne par exemple on a vu des rues où les choses semblaient très compliquées et où les aménagements cyclables ont malgré tout été réalisés. Cette distance entre ce qui est voté et ce qui est effectivement mis en œuvre est dangereuse pour la démocratie et pour ma part je ne peux valider une telle démarche.